

# Conseil d'école

lundi 9 novembre 2015

---

## 1- Tour de table et présentation des membres du conseil :

Elus : Benoit Couteau (maire), Marie-Jeanne Caillé (Commission Affaires scolaires) Sophie Richard (Commission Affaires scolaires + CMU), Isabelle Couteau (Commission vie associative sports jeunesse),

Enseignants : Emmanuel Alliaume, Nicolas Schweitzer, Victor Courard, Mathilde Le Moal, Céline Chapeau, Emeline Le Brech, Claire Biron, Hélène Jauzelon, Alexandre Poutrain

EVS : Angélique ,

Représentants des parents d'élèves : Monsieur Pacaud, Mme Pilard, Mme Blanquart, M Enteme, M Kergoat, Mme Peltier,

APE : Mme Huchet

Délégués des classes : Quentin et Luis (CP), Maël et Héloïse (CE1), Rubens (CE1/CE2), Jules et Manon (CE2/CM1), Florentine et Flavien (CM1/CM2)

Excusés : Mme Cochet (IEN), Stéphanie Lehaut, Murielle Salvat DDEN et Josian Loirat (CE1/CE2)

## 2- Le conseil d'élèves, ses remarques et questions.

Présentation du travail réalisé en classe sur les règles de vie de la cour, pour que le moment de récréation se passe mieux. (*voir tableaux respectifs*)

L'objectif est de rendre les enfants plus responsables sur la cour et plus respectueux des autres. Prochaine étape : étudier, modifier dans les classes afin de rendre les règles de vie plus « officielles » (les parents en auront connaissance via le cahier de liaison...)

Demande de matériel en fin d'année dernière : nbx achats pour améliorer le temps de récréation. (bientôt une nouvelle table de ping-pong ... avec le retour de celle démenagée pendant travaux) Est-ce mieux ? «oui »

## 3- Bilan de la rentrée scolaire

- ✓ **Présentation de la structure de l'école pour l'année 2015/2016.**

Effectifs : 196 élèves le jour de la rentrée. A ce jour, 192 élèves.

Répartition des classes :

- PS avec Claire Biron et Mathilde Le Moal (et Sophie Beaugé : ATSEM) : 18 élèves
- MS avec Emeline Le Brech-Praud (et Maud Lorent : ATSEM) : 25 élèves
- GS avec Stéphanie Lehaut et Alexandre Poutrain (et Laura Besiau/Angéline Briand : ATSEM) : 31 élèves
- CP avec Céline Chapeau-Toulec et Mathilde Le Moal : 21 élèves
- CE1 avec Hélène Jauzelon et Mathilde Le Moal : 23 élèves
- CE1/CE2 avec Audrey Cartron : 22 élèves
- CE2/CM1 avec Nicolas Schweitzer : 26 élèves
- CM1/CM2 avec Emmanuel Alliaume et Stéphanie Lehaut : 26 élèves

L'enseignant de PS accueille la ½ du groupe de GS en début d'après-midi.

- ✓ **Personnels enseignants :**

Au niveau des enseignants, nomination à titre définitif de Audrey Cartron et de Nicolas Schweitzer, Arrivées à titre provisoire de Mathilde Le Moal sur les compléments de service (PS, CP et CE1) et de Alexandre Poutrain (GS).

- ✓ **Bilan de rentrée :**

Achats de matériel : imprimantes, vidéoprojecteur...

Les locaux ne permettent pas de travailler dans des conditions complètement sereines (ex : BCD dans la salle des maîtres...)

Utilisation de la salle du gymnase ? Peu ou pas (éloignement, résonance, équipement, ...)

- ✓ **Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école**

Nombre d'électeurs inscrits : 253  
Nombre de votants : 155  
Nombre de suffrages exprimés : 129  
blancs ou nuls : 26  
Participation : 61,26 % (tous par correspondance)

#### 4- Fonctionnement du Conseil d'école

Le Conseil d'école est un groupe de représentants des différents acteurs de l'école.

- ✓ **Missions du conseil d'école** : discuter/valider les règlements, discuter autour des budgets, des projets, des liens entre école et la mairie. Il se réunit 3 fois dans l'année. Explication du rôle du DDEN (sorte d'arbitre impartial)
- ✓ **Règlement du Conseil d'école** : voir document

COMPOSITION : Membres de droit : qui peut être présent ? qui peut voter ?

Il compte parmi ses membres :

- Les élèves élus représentants de chaque niveau
- Les parents élus (élections mi-octobre)
- Le président de l'Association de parents d'élèves
- Les représentants de la mairie (C° scolaire)
- Les enseignants de l'école
- Le Délégué de l'Éducation Nationale
- Un membre du Réseau d'Aide
- Et tout invité d'actualité (inspectrice, maire, ...)

REUNION/CONVOCATION / ATTRIBUTIONS / MODALITES DE DELIBERATION

Un compte-rendu est réalisé, affiché et diffusé auprès des différents membres du Conseil d'école. Le règlement du Conseil d'École est validé.

#### 5- Règlement intérieur de l'école :

Présentation du règlement (*voir document*)

Modification par rapport à l'année dernière :

! Temps d'APC : **lundi** (à partir de janvier pour mettre à profit le temps de travail de chacun), mardi ou jeudi.

Est-ce que sur le temps d'APC, les enfants peuvent faire leurs devoirs ?, y a-t-il une aide aux devoirs sur ce temps-là ? selon le choix des enseignants, mais il ne faut pas que cela soit au détriment du soutien.

Concernant l'APC, il faut qu'il y ait un accord écrit des parents, même s'il ne s'agit que d'une aide ponctuelle. Le système est cadré car il faut savoir où sont les enfants.

Réunion de l'association des parents : sur le site de l'école après 20h30 (sécurité des locaux ? Il faut penser à prévenir la mairie pour en informer l'occupation, info à la charge des associations de parents)

Validation du règlement (affiché devant l'école)

#### 6- Dossiers « école/mairie »

- **PEDT** : (Projet Educatif Territorial rédigé par Anne Provost), il existait sous forme d'outil de travail depuis 2 ans. Maintenant obligatoire.

Un document de présentation des TAP a été envoyé cette semaine aux familles. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école. Il présente l'organisation du temps selon l'âge des enfants, avec des photos, pour comprendre ce qu'ils font sur le temps du midi.

L'aide est amoindrie, donc le temps des TAP est devenu payant. Des documents ont permis d'expliquer pourquoi. La facturation se fera avec celle du périscolaire. S'il y a des questions, il ne faut pas hésiter à demander des explications en mairie.

La participation financière se fait selon la présence effective des enfants. (et selon le quotient et un taux d'effort).

Les enfants peuvent participer aux TAP, même s'ils ne mangent pas à la cantine. Ils viennent donc dès 13h15.

- **Évolution de la cantine vers le bio :**

Peu de participants à la réunion de présentation.

Progressif pour aller vers le « tout bio » peut-être en sept 2017, pour l'instant 50% bio.

- **Demandes :**

Arbre dans la cour ? Il sera remplacé avant l'hiver.

Certains arbustes donnent des baies que les enfants ont tendance à cueillir.

Travaux :

- étagères : faites dans le cagibi,
- installation d'un plan incliné (qui rejoindra les deux entrées du nouveau bâtiment),
- installation de tables, de bancs autour des arbres, à l'image de ce qui existe autour des poteaux sous le préau : en discussion au niveau du comité Bâtiment,
- réinstaller le tableau de craies : le problème est que c'est salissant, qui va nettoyer ?
- installer un abri (vélo, d'attente pour les parents) près de l'entrée de l'école et un ou plusieurs bancs. Peut-être déplacer le banc qui est de l'autre côté de l'école ?
- Peut-être matériaux fournis par la mairie et construction par l'APE, propose M le maire.

Demande d'aides pour les classes transplantées (déposer les budgets rapidement)

- **Parking :**

problème du nombre de stationnements (places déjà utilisées par l'équipe, véhicules mal garés...)  
Les clous du parking ne sont pas visibles.

Il existe des places autour du gymnase. Le covoiturage est aussi une idée pour limiter le nb de voitures.

Les parents demandent qu'une information redonne le cadre concernant le stationnement.

- **Réflexion d'agrandissement / évolution à long terme :**

Il n'est pas exclu qu'il y ait une ouverture de classe l'année prochaine. (un petit groupe de 14 élèves de CM2 partants au collège, gros gp de GS arrivant en CP...)

Comment accueillir une nouvelle classe sur le site de l'école ?

Seuil pour l'élémentaire ? 140 élèves. Pour l'instant, on est à 136-137 élèves, avec le départ de 2 élèves en janvier.

Sur une prospective de l'existant, on remarque une baisse dans deux ans. Peu de nouvelles familles. Quelle projection à 5 ans, 10 ans ?

Réflexions sur l'extension notamment pour l'accueil périscolaire, l'école...

Les finances sont tendues, donc il faut faire avec ce qu'on a. Il faut essayer de mutualiser au maximum. Être dans une logique de l'usage, plutôt que de la propriété.

- **Les budgets de l'école et de la coopérative scolaire**

Présentation des bilans 2014-2015.

Budget mairie (document annexe)

Budget petits investissements : grosse consommation de consommables de l'imprimante laser (en gros un lot par mois) : total 18,50 € par élève

Peut-être faire bénéficier l'école de tarifs plus intéressants en achetant en plus grandes quantités ?

Nous avons acheté une imprimante jet d'encre pour que le consommable soit moins cher.

Budget par classe 27 € réalisés (au lieu de 30 € prévisionnels à cause de l'augmentation des frais en petits investissements).

Budget sorties pédagogiques : 10 € par élève

Budget manuels, fichiers et livres scolaires : 7,50 € par élève

soit un total de 63 € par élève

+ Budget soutien, RASED (1,20 €/élève)

Faire le point sur le matériel informatique existant, inventaire de ce qui existe.

Le matériel est obsolète, ce qui réduit l'utilisation en classe.

Volonté de la mairie de remédier à ce problème.

Tablettes ? Augmenter la flotte d'ordinateurs portables ? Nouveau serveur ? Client léger ?

Vidéoprojecteurs dans les classes ? Décision et lancement du plan sous peu (après l'inventaire effectué).

Présentation du budget de la coopérative scolaire : document annexe

Il sert à gérer les entrées et sorties pour : USEP, photos scolaires, sorties, ...

## **7. Les projets de l'année 2015-2016**

- le projet d'école : rappel des grands axes (doc en annexe)
- Artissimo : les élèves des classes maternelles pour 12 séances, les lundis matins, dans les locaux du pôle enfance : Création de paysages sonores autour de la nature avec l'intervenante Mme Hétérier.
- Classe de neige pour les CM1/CM2 et CE2/CM1 : 52 élèves découvriront la Haute-Savoie sur le site d'il y a deux ans, du 28 février au 5 mars. Transport en train (validé le 13/11/15)  
Une grande partie des élèves de cycle 3 peut partir, c'est un projet de classe. Il est difficilement envisageable d'emmener tous les CE2. Une partie des CE2 ne vivra pas ce projet (impossible d'accueillir ce surplus d'élèves sur place, problème aussi pour le transport, et l'enseignant qui sera en charge de la classe CE1/CE2 à ce moment là n'est pas connu, d'où l'impossibilité de préparer la déclaration officielle du séjour à l'Inspection). L'engagement est de faire vivre au moins une fois dans la scolarité d'un élève de Monnières un projet de classe transplantée (mer, neige, autre pays...), ce qui sera encore sûrement le cas et même sans doute deux fois au moins. Certains parents s'inquiètent de la façon dont les enfants de CE2 ne partant pas vont vivre cela. Les enseignants qui partiront seront M Alliaume, Mme Lehaut et M Schweitzer. Trois animateurs agréés viendront encadrer en supplément ce groupe d'enfants.
- Le projet jardin et aménagement de la cour : fleurir la cour avec les jardinières, des pots de fleurs...
- Les correspondances : la classe de MS avec une autre classe de PS/MS d'Aigrefeuille. Deux sorties sont envisagées.
- Les sorties et projets envisagés (USEP de la GS au CM2, Cep Party, Cicadelle, rencontres chorale, piscine CE1/CE2 au 1er trimestre, CM en fin d'année...)

## **9. La collaboration avec les associations de parents d'élèves**

### Questions des parents élus :

Peut-on afficher les menus à l'entrée de l'école ?

Ils sont en ligne sur le site de la mairie. C'est envisageable sur une période.

Certains enfants passent trop de temps à faire leurs devoirs. Quel est l'avis des enseignants ?

Peut-on envisager une étude du soir ?

Discussion en équipe, normalement ça ne doit pas prendre plus d'une demi-heure. Sinon, il ne faut pas hésiter à en parler à l'enseignant de l'enfant.

### Actualité et programme de l'APE :

L'APE aide financièrement les projets de l'école : USEP, Cep Party, correspondance scolaire, abonnements, sorties, classe transplantée, ...

Vendredi 27 novembre : spectacle avec la troupe Cirq'en spray (chants, entracte avec possibilité de se restaurer sur place, spectacle qui doit commencer à 19h45).

2 déraquages : samedis 12 décembre et le 23 janvier

carnaval : avec St-Joseph, en mars, la date n'est pas encore fixée

Olympiades : jeux entre parents et enfants, au printemps

La date de la fête d'école n'est pas encore fixée. Le week-end du 25 juin est désiré par les deux écoles. Il y a nécessité d'une discussion pour connaître les enjeux. Choisir le même we et s'arranger pour le montage et le démontage ?

La mairie tente d' « arbitrer » ces échanges.

### **Dates des prochains conseils d'école :**

**jeudi 10 mars**

**lundi 6 juin**